Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 056-215600404-20260526-2026028-DE

Cléguer
Kleger

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 26 mai 2026

Département du Morbihan

Arrondissement de Lorient

Commune de CLEGUER

NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 23
Présents : 22
Procuration : 1
Votants : 23

Réf. : 2026.028

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six mai, le Conseil municipal de la Commune de Cleguer, dûment convoqué le 22 mai 2026, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil municipal, à vingt heures, sous la présidence de Monsieur Bernard LE DIAGON, Maire.

Etaient présents : Michel BARDOUIL, Prisca BARDOUIL, Carole BOUDIC, Isabelle CAIROU, Stéphane CORLAY, Johann CROIZER, Philippe EHOUARNE, Anne GUILLEMOT, Erwann KERVEADOU, Corinne LE BAIL, Aurélie LE BLAY, Rozenn LE BOUHELLEC, Bernard LE DIAGON, Jean-Yves LE ROUX, Sandra MONASSE, Virginie OLIGO, Frédéric PETEL, Anthony QUERO, Guenaël ROBIC, Hervé ROULLAY, Amandine ROUZO et Marjolaine SIMON.

Absents : Stéphane AMARA (pouvoir à Monsieur LE DIAGON).

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Madame Marjolaine SIMON est désignée secrétaire de séance.

2026.028 | PROGRAMME DE VOIRIE 2026 – DEMANDES DE SUBVENTIONS

Vu le Code général des collectivités locales ;
Vu la délibération n° 2026.005 du 23 février 2026 portant approbation du budget primitif de l'année 2026.

A la fin de l'année 2024, le Département avait décidé de geler une grande partie de ses dispositifs de subvention, notamment des communes.

Certains de ces dispositifs seront à nouveau accessibles à partir du 1er juillet prochain.

Au titre de l'année 2026, la Commune, comme chaque année, va engager des travaux de réfection de voiries rurales (réfection de la voirie et curage des fossés). Un montant de 120 000 euros a été inscrit à ce titre au budget primitif.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire, ou son représentant, à solliciter l'aide financière du Département pour la réalisation du programme 2026 de travaux de réfection de la voirie rurale et de curage de fossés.

Pour extrait certifié conforme
Cleguer le 26 mai 2026
Le Maire, Bernard LE DIAGON

MAIRIE DE CLEGUER

Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 056-215600404-20260526-2026028-DE